



LE P'TIT LIMERIEN

Mai 2021, n°12

Edito - Le mot du maire

Chères Limeriennes, chers Limeriens



Horaires de la mairie :

- **Lundi** : 8h30 à 12h30
- **Mardi** : 8h30 à 12h30
- **Mercredi** : 8h30 à 12h30
- **Judi** : 8h30 à 12h30
- **Vendredi** : 8h30 à 12h30
- **Samedi** : 9h00 à 12h00
(semaine paire)

@ contact@ville-limeray.fr
☎ 02 47 30 11 14

Dans ce numéro :

Budget Communal	2
Affaires sociales	6
Voirie & Urbanisme	8
Artisans & Commerçants	11 - 18
Associations	12 - 16
Affaires scolaires	20
Nature & Patrimoine	22
Agenda & Etat-civil	28

Responsable de publication :
Laurence Cornier-Goehring

Comité de rédaction :
Commission Information

Crédits photos :
Mairie de Limeray

Siège de publication :
Mairie de Limeray
1, place du Général de Gaulle
37530 Limeray

Lieu d'impression :
Rapid'Imprim
37 quai du Général de Gaulle
37400 Amboise

Je vais commencer cet édito par les finances. **Le budget communal** a été présenté au vote du dernier Conseil Municipal. Les finances de la commune sont saines, pour preuve, le résultat de clôture est de 537 189 €.

Vous trouverez dans les pages suivantes un article qui sera dédié à ce budget et à la réforme de la taxe d'habitation.

La CCVA se verra dans l'obligation **d'augmenter la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)** de 15 % pour répondre aux nouvelles normes et à la hausse des taxes telles que la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

Au regard de l'augmentation de la TEOM, le Conseil Municipal a décidé de **ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021.**

Néanmoins, les budgets à venir dans les années suivantes, nécessiteront d'augmenter les taxes d'imposition pour participer, notamment, au financement de **l'aménagement de la Rue d'Enfer.**

Les travaux de sécurisation et de la **Rue du Coteau** débiteront le 17 mai 2021 pour une durée d'environ 4 semaines.

Une convention a été signée avec le Conseil Départemental concernant les travaux de la Rue d'Enfer. Le Conseil Départemental financera la prochaine étude d'un montant de 260 000€ à hauteur de 50%.

Je vais conclure cet édito sur une information personnelle. Je suis élue au sein du Conseil Municipal de Limeray **depuis 13 ans.** J'ai donc dédié 13 années de ma vie à servir les habitants de cette commune, **pour m'engager à défendre l'intérêt général.**

Par ailleurs, cela fait **6 ans que je suis Conseillère Départementale** du canton d'Amboise auprès de Rémi Leveau. Le bilan de ces 6 années montre que la commune de Limeray arrive **en deuxième position derrière la ville d'Amboise en termes de subventions récoltées de la part du Conseil Départemental.**

Lauréate d'un concours, mon nouveau poste professionnel **n'est plus compatible avec mes fonctions politiques.** Je vais donc devoir laisser mes deux mandats électifs.

Je tiens **à remercier les élus passés, présents et à venir** qui se sont engagés et s'engageront pour l'intérêt des habitants de la commune.

Mille mercis aux habitants, aux associations qui animent la vie à Limeray.

Enfin je ne saurais trop **remercier les employés communaux** qui font preuve d'un grand professionnalisme pour servir les citoyens et rendre la vie à Limeray plus belle.

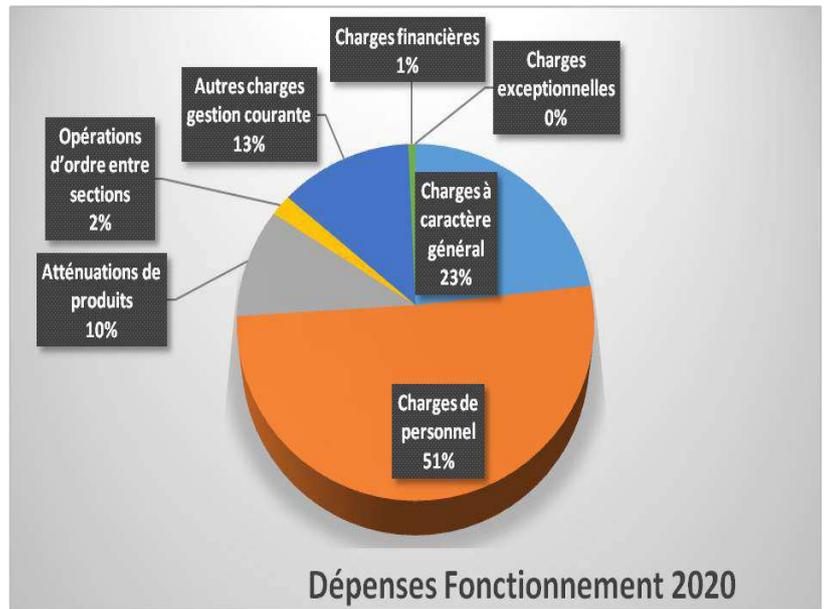
*Laurence Cornier-Goehring,
Maire de Limeray.*

Budget communal 2020 *par Laurence Cornier-Goehring*

Budget communal 2020 : Section de fonctionnement

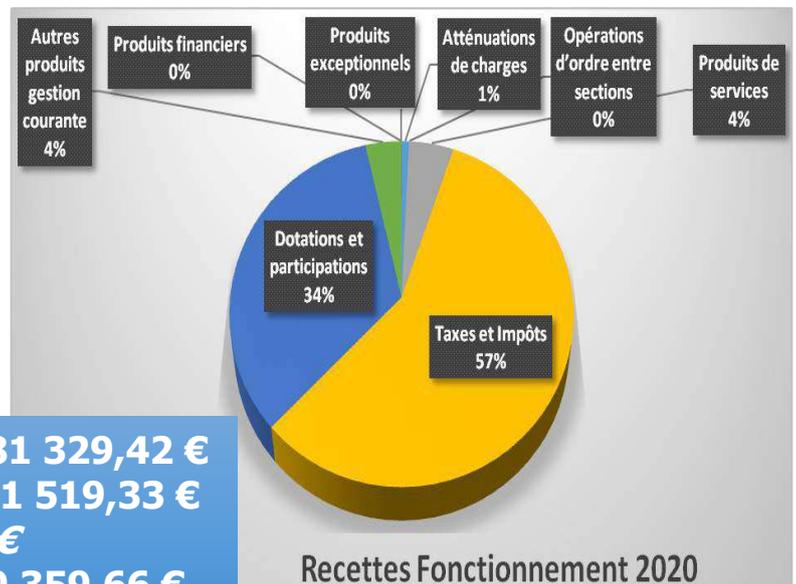
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT : 581 329,42 € :

Charges à caractère général à 135 061,26 €
 Charges de personnel à 295 155,04 €
 Atténuations de produits à 59 072,00 €
 Opérations d'ordre entre sections à 11 874,69 €
 Autres charges gestion courante à 76 021,40 €
 Charges financières à 4 145,03 €



TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT : 751 519,33 € :

Atténuations de charges à 5 711,90 €
 Produits de services à 34 539,31 €
 Taxes et Impôts à 429 546,11 €
 Dotations et participations à 253 828,97 €
 Autres produits gestion courante à 27 770,76 €
 Produits financiers à 2,28 €
 Produits exceptionnels à 120,00 €

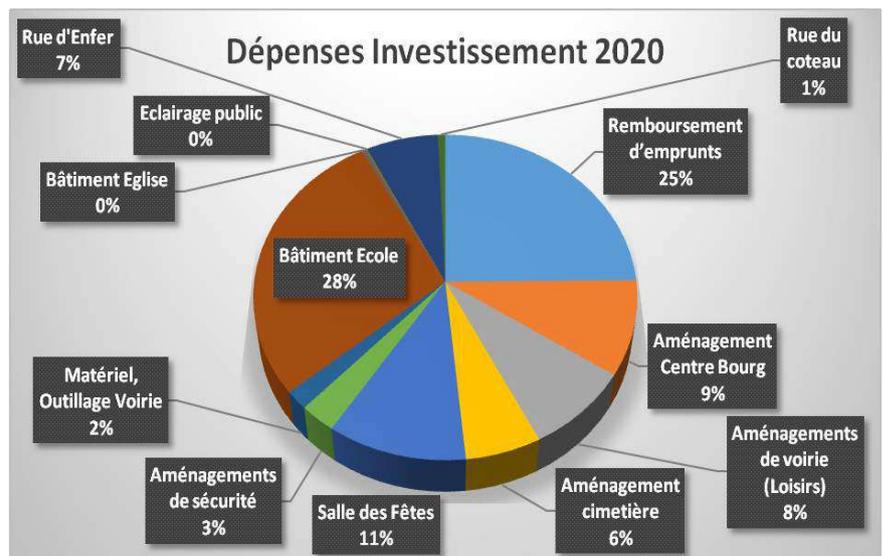


Dépenses de Fonctionnement : 581 329,42 €
Recettes de Fonctionnement : 751 519,33 €
Excédent : 170 189,91 €
Excédent antérieur reporté : 309 359,66 €
Résultat de clôture : 479 549,57 €

Budget communal 2020 : Section d'investissement

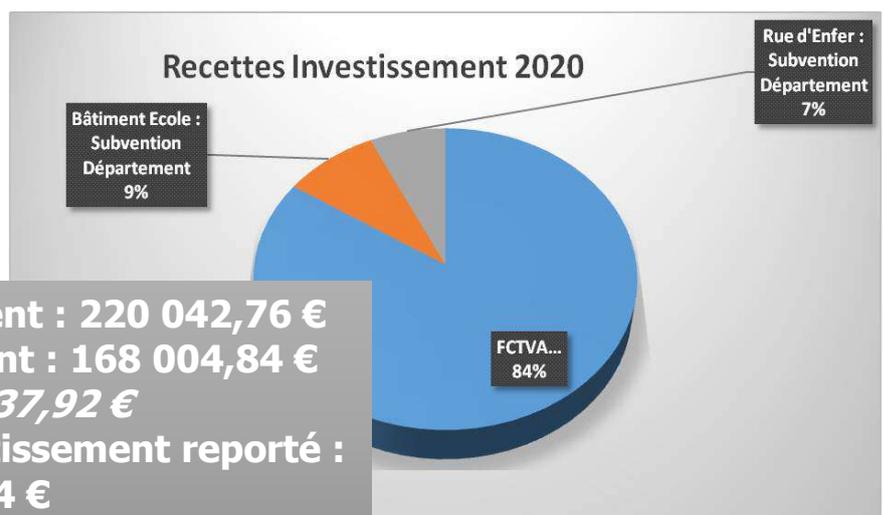
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 220 042,76 € :

- Remboursement d'emprunts à 54 696,37 €
- Aménagement Centre Bourg à 20 629,20 €
- Aménagements de voirie (Loisirs) à 18 402,14 €
- Aménagement cimetièrre à 12 865,46 €
- Salle des Fêtes à 23 691,86 €
- Aménagements de sécurité à 6 216,74 €
- Matériel, Outillage Voirie à 4 031,38 €
- Bâtiment Ecole à 62 171,89 €
- Bâtiment Eglise à 893,69 €
- Eclairage public à 274,03 €
- Rue d'Enfer à 14 670,00 €



TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT : 168 004,84 € :

- FCTVA, Département... à 146 712,34 €
- Bâtiment Ecole : Subvention Département FDSR à 15 180,00 €
- Rue d'Enfer : Subvention Département à 6 112,50 €



Dépenses d'Investissement : 220 042,76 €

Recettes d'Investissement : 168 004,84 €

Déficit : - 52 037,92 €

Solde d'exécution d'investissement reporté :

109 678,14 €

Excédent d'investissement : 57 640,22 €

Total dépenses ou déficit : 801 372,18 €
Total recettes ou excédent : 1 338 561,97 €
Résultat de clôture : 537 189,79 €
Restes à réaliser : 252 400,00 €

Commission Ressources humaines



De nouveaux visages à la mairie !



Mme Laurence FAGUET

Renouveau au secrétariat de la mairie en ce début d'année.

Après plus de 40 ans de présence constante et efficace, **Mme Katie PUISSANT** a pris les « grandes grandes vacances » qu'elle méritait amplement.

Quant à **Mme Nathalie PEGUE**, elle a rejoint une ville qui lui permet de travailler en étant à quelques pas de la plage : un travail à la mer ou la mer au travail !

Nous accueillons donc **Mme Laurence FAGUET** depuis le 1er

septembre 2020 et **Mme Edwige FOURNIER** dès le mois de mai.

Mme Laurence FAGUET vient de la mairie de Pocé-sur-Cisse dans laquelle elle s'occupait des inscriptions scolaires, de l'accueil, de la facturation, et des relations avec les associations...

Mme Edwige FOURNIER actuellement adjudant à la gendarmerie d'Amboise, prendra ses fonctions à la mairie de Limeray à partir du 3 mai.

Nous remercions **Mme**

Isabelle VAN ETTINGER envoyée par le service de remplacement et de renfort du centre de gestion 37, qui a assuré la transition dans l'attente de l'affectation du nouveau poste.

Un changement de cette envergure à des postes aussi importants pour la gestion de la commune va nécessiter **un temps d'adaptation, de formation et une modification de l'organisation du travail.**

Bienvenue et bon courage à elles

Des horaires plus larges dès le mois de mai...

La transition entre les deux événements a duré quelques mois, ce qui a obligé Mme Laurence FAGUET à réduire **les horaires d'ouverture de la mairie.**

A partir du mois de mai, les heures de la mairie se stabiliseront et nous pourrons vous les communiquer par les différents moyens de communication : site internet, panneaux lumineux, facebook...

Le secrétariat de mairie sera notamment **de nouveau ouvert tous les samedis matins.**

Commission Communication

Des outils de communication au service des associations et des artisans

La commission Communication a entrepris de mettre à disposition les différents outils de communication dont dispose la mairie **au service des associations et des artisans de la commune.**

Panneaux lumineux, site internet, bulletin municipal ou encore compte Facebook sont des supports qui ne visent pas le même public et n'ont pas la même périodicité.

Si les supports numériques permettent une immédiateté de l'information, les supports traditionnels (affichage, bulletin municipal) proposent une information plus complète et plus accessible.

C'est pourquoi **une fiche de communication a été envoyée à toutes les associations et tous les artisans** afin qu'ils puissent disposer d'une vitrine supplémentaire

pour **valoriser leur savoir-faire et l'organisation de manifestations au sein de la commune.**

Si vous avez constaté des oublis et pour toute question, vous pouvez vous adresser à la référente de la commission Communication :

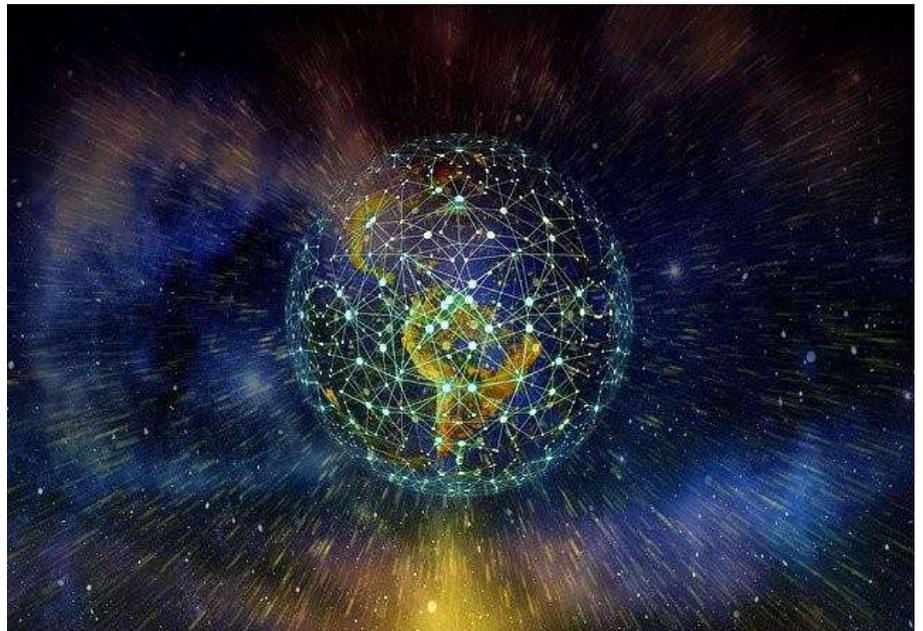
magali.botheroyd@ville-limeray.fr

Et la petite dernière : la newsletter

Petite nouveauté du Printemps : **la newsletter de la mairie.**

Envoyé par mail, ce nouveau support de communication a pour but de **maintenir du lien dans les périodes telles que celle que nous vivons actuellement.** C'est aussi le moyen d'apporter **une attention particulière aux personnes susceptibles de souffrir le plus de solitude.**

Le premier numéro, consacré **au Printemps** comportait des dates à retenir, des courtes informations de la mairie, des jeux de mots (cachés, fléchés, croisés...) mais également des coloriages et des jeux intergénérationnels : memory ou découpage sur le thème de la germination d'une plante.



N'hésitez pas à **vous inscrire en allant sur le site de la mairie ou en nous envoyant un mail à** segolene.catroux@ville-limeray.fr

Pour le prochain numéro sur le thème de l'été, n'hésitez pas à nous adresser votre meilleure recette de cuisine ou vos conseils jardinage pour partager avec le plus grand nombre !

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le **CCAS, Centre Communal d'Action Sociale**, a pour mission de mettre en place des actions dans la commune visant à **soutenir les personnes en difficultés**, les personnes âgées ou handicapées.

Cette intervention peut être financière mais se traduit également **par de l'aide sur des démarches administratives**, de diverses natures. Le



CCAS prend en charge chaque année **la distribution de colis de Noël ainsi que le repas des Aînés** et peut engager des actions à destination de la population (ex : matinée sécurité routière).

Fin 2020, la crise sanitaire que nous vivons tous ne nous a pas permis de réunir les aînés comme il est de coutume chaque fin d'année. Néanmoins, nous avons tenu à célébrer les fêtes auprès de chacun des aînés de plus de 70 ans de la commune en distribuant un colis de Noël. **Nous vous remercions de l'accueil chaleureux que vous avez réservé à chaque élu** venu les distribuer auprès de vous. Nous espérons que la

situation permettra fin 2021 de renouer avec la tradition et que nous pourrons nous retrouver autour du traditionnel repas des Aînés.

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec tous les services afin **de renforcer le lien social sur la commune** et détecter au plus tôt les situations d'urgence ou de détresse sociale.

Devant les difficultés rencontrées **pour accéder aux créneaux de vaccination**, nous avons pu travailler en collaboration **avec le service Entour'âge de la CCVA** et ainsi établir les listes de personnes désireuses de se faire vacciner mais n'ayant pas de

moyen de s'inscrire ou de se déplacer. A ce jour, 4 personnes non mobiles ont pu bénéficier de ce service rendu. Deux personnes ont déjà reçu leur première injection le 01 avril dernier et auront la seconde injection le 29 avril, véhiculées par du personnel de la CCVA. Deux autres personnes ont rendez-vous les 23 avril et 21 mai et seront véhiculées par mes soins. Treize personnes mobiles ont sollicité le service afin d'obtenir un rendez-vous au centre de vaccination. La situation actuelle du centre d'Amboise n'a pas encore permis de leur obtenir les rendez-vous d'injection.

Vous pouvez joindre Enora Renaudin au service Entour'âge de la CCVA au 02 47 23 47 93 ou 06 73 85 83 99.

Par ailleurs, vous avez peut-être repéré des jeunes en tee-shirt orange vif sur la commune ?

Ce sont les volontaires de l'association Unis-cité*, notamment **Ludivine et Hubert**, qui ont prêté main forte pour prendre contact avec nos aînés. Un grand merci à eux.

L'année 2021 sera l'année **de la structuration de ces dynamiques pour permettre à la commune de faire face**

aux besoins grandissants des suites COVID. Elles permettront également de vous accompagner au mieux, dans le respect de nos différences, pour affirmer le « bien vivre-ensemble ».

En cas de besoin et demandes, nous pourrions vous recevoir en mairie sur rendez-vous.

Pour cela **vous pouvez contacter la mairie par téléphone ou par mail.**

Evelyne Veschambre
Conseillère Municipale Déléguée
à l'Action Sociale
Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge de la Petite Enfance, l'Enfance et la jeunesse

**les volontaires de l'association Unis-cité sont engagés bénévolement pendant 8 mois dans une mission de service civique avec pour principale action la lutte contre l'isolement.*



Réforme de la taxe d'habitation 2020

La loi finances 2018, suivie par la loi finances de 2020 prévoit **la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.**

La taxe d'habitation sera ainsi supprimée pour 80 % des foyers fiscaux en 2020, après un allègement de 30% en 2018, puis de 65% en 2019. Progressivement, la taxe d'habitation sur les résidences principales sera supprimée d'ici

2023. En attendant, les 20% des ménages paient encore en 2021 la taxe d'habitation

Concernant les budgets communaux, cette taxe d'habitation sera compensée dès 2021 par la part départementale de la taxe foncière des propriétés bâties qui sera complétée par un coefficient correcteur.

La CCVA se verra dans l'obligation d'augmenter la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) de

15 % pour répondre aux nouvelles normes et à la hausse des taxes telles que la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

Au regard de cette augmentation, **le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021.**

L. CORNIER-GOEHRING

Ainsi, les nouveaux taux d'imposition des taxes locales seront les suivants :

- 17.16% pour le foncier bâti + 16.48% taux TFPB départemental 2020 = **33.64% taux TFPB (Taxe Foncière Bâti)**
- **57.00% taux TFNB (Taxe Foncière Non Bâti)**

Commissions Voirie et Urbanisme

Gros travaux Rue d'Enfer

La dégradation de l'ouvrage d'art situé sous cette rue, met en péril les habitations. L'aménagement de la Rue d'Enfer est donc essentiel et prioritaire. Il est donc le projet phare de la commune.

Ces travaux ont été estimés à 2 millions d'euros. Ils se dérouleront **en 3 phases** et devraient débuter en 2022. Le recours à un emprunt sera nécessaire. **Le Conseil Départemental a déjà financé à 50% les deux premières études** et poursuit son financement à hauteur de 50% de l'étude qui sera réalisée par l'assistance à maîtrise d'ouvrage qui s'élève à 260 000 €.

Si le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition pour



2021, les futurs budgets devront prendre en considération la nécessité d'augmenter ces taux pour permettre ce financement.

L. CORNIER-GOEHRING

Retrouvailles avec la rue du Coteau

Depuis des années, les habitants de Limeray ne peuvent plus emprunter **la rue du Coteau** pour monter... sur le coteau.

Cette rue, située à côté de l'église, était également celle que les piétons empruntaient pour rejoindre le cimetière.

Une partie de cette rue, à fleur de coteau s'était **en partie effondrée**. L'accès y était donc interdit.

Après une étude réalisée auprès du syndicat des Cavités 37, les travaux ont commencé **à la mi-mai et se poursuivront jusqu'en juin.**

Ils sont menés par l'entreprise ROC Confortation de Chanceaux sur Choisille.

D'un coût de 34 843,20 € (+ 10% en maîtrise d'œuvre), une partie des travaux est **financée par le conseil départemental.**

JJ. BERANGER

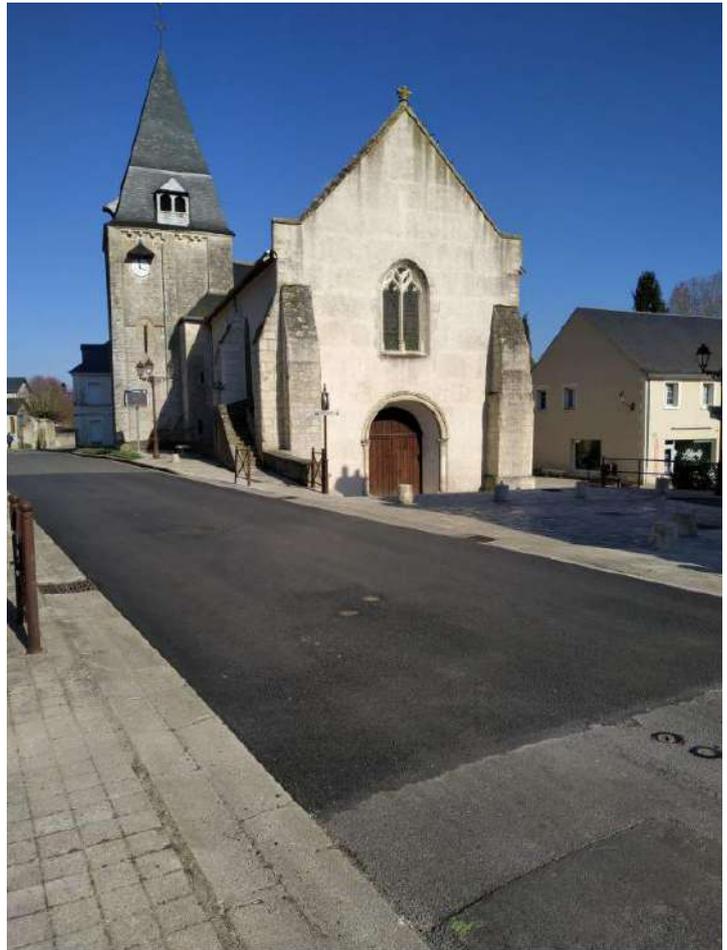


Revêtement de la rue de Blois

Le revêtement **de la rue de Blois entre l'église et la pharmacie** s'affaissait dangereusement. Des trous apparaissaient, véritables pièges notamment pour les cyclistes.

Financée par le Conseil départemental, cette portion a donc été reprise avec du bitume pour ainsi la sécuriser. En raison de la fréquentation intense de ce croisement, la mairie avait demandé que les travaux aient lieu pendant les vacances scolaires mais le calendrier des entrepreneurs ne le permettait pas.

Nous remercions les entrepreneurs qui ont su respecter le délai de deux jours malgré les conditions météorologiques ainsi que le conseil départemental qui a entièrement financé ces travaux.



Attention, jeux d'enfants dans la rue de la Vieille Poste



Les enfants du Haut Chantier sont de plus en plus nombreux. Les cris et les rires retentissent dans **la rue de la Vieille Poste**.

Dans cette rue, **aussi large qu'une ruelle**, cohabitent les voitures en stationnement, les voitures en mouvement et les piétons.

Un panneau de limitation à 30 km/heure a donc été installé avec un avertissement concernant les enfants.

Prudence quand vous roulez dans cette rue car un ballon peut toujours cacher un enfant...

Nous profitons de cette photo pour remercier Stéphane et Thierry qui œuvrent à l'embellissement et à l'entretien de notre commune.

Installation des antennes-relais

Deux projets d'installation d'antennes-relais sont en cours sur la commune de Limeray.

Une antenne-relais devrait être installée au 8 route de l'Île Barde pour répondre aux obligations réglementaires de couvrir les lignes ferrées prioritaires.

Ce type d'installation est en effet prévu sur toutes les communes traversées par

la ligne ferrée.

Le second dossier, situé au Lieu-dit La Houssière, a pour but de couvrir la commune de Limeray.

Dans un contexte où **le télétravail** est devenu une telle nécessité, la couverture de téléphonie portable à Limeray est en effet trop faible et aléatoire.

Cependant, **un groupe**

d'habitants a entamé des démarches pour lutter contre ce projet au nom de la préservation du vignoble de Limeray.

Les dossiers des projets sont consultables en mairie.

D'autre part, M. Labaronne, député de notre circonscription est venu répondre aux questions des habitants le samedi 10 avril.

De nouvelles places de parking Place du marché

Cinq nouvelles places de parking ont été aménagées sur la place du marché.

Cette initiative a pour objectif de répondre aux besoins de stationnement suscités par le développement du marché et le flux de véhicules aux horaires d'accueil de l'école.

Places disponibles en centre ville

Place du marché : 45 places

Place du lavoir : 20 places

Place de la mairie : 5 places (zone bleue)

Place Robert Morin : 15 places

Total : 85 places



Encore des places de parking !...

Un projet d'une cinquantaine de places de parking est prévu sur l'emplacement situé à côté **de la station d'épuration**.

Ces places répondraient au besoin de **stationnement de la salle des fêtes**.

D'autre part, elles pourront également compléter les parkings du lavoir et du marché.

Par la suite, **un sentier pédestre** est envisagé pour relier ce parking au centre-bourg de Limeray.

Artisans et commerçants

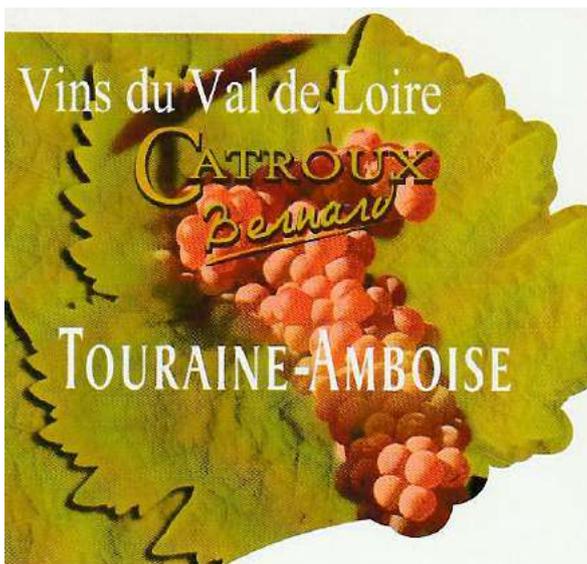
Artisans et commerçants,

Si vous souhaitez **communiquer par l'intermédiaire du prochain bulletin municipal** pour valoriser votre savoir-faire et l'organisation de manifestations au sein de la commune, n'hésitez pas à demander **une fiche de communication** auprès de :

magali.botheroyd@ville-limeray.fr

Votre publication peut prendre la forme **d'un article, d'une affiche ou d'une carte professionnelle.**

**Prochaine parution :
Août - Septembre 2021**



Bernard CATROUX

VIGNERON

42, rue de Pocé - 37530 LIMERAY
Tél : 02 47 30 11 25 - Fax : 02 47 30 11 25
Portable : 06 18 68 96 29
Email : bernard.catroux@wanadoo.fr



CELLIER
LÉONARD DE VINCI

VINS DE TOURAINE - AMBOISE

**JOURNEES
PORTES OUVERTES**

VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 MAI 2021

VISITES ET DEGUSTATIONS
De 8H15 à 12H et de 14H à 18H

Venez aussi découvrir sur place le travail de quelques maîtres de la gastronomie régionale : Fromager, Boulanger, Apiculteur, Charcutier, Huilier...

Ainsi qu'un certain nombre d'artisans d'arts tel que des peintres, sculpteurs, bijoutiers qui vous feront découvrir leur passion...

11 Route de Saint Ouen les Vignes 37530 Limeray - 0247301031
www.cellier-leonard-de-vinci.com
cellier.vinci@wanadoo.fr

Associations

Musique municipale de Limeray

Comme les autres associations de la commune, **la Musique Municipale de Limeray** est « en sommeil » depuis plusieurs mois.

Après la reprise en septembre 2020, nos répétitions hebdomadaires à la salle des fêtes ont été suspendues à la Toussaint, en raison du second confinement.

Notre dernière prestation en public remonte au 1^{er} février 2020, date du concert cantonal des harmonies à la salle du Moulinet, à Amboise, auquel nous avons participé avec les orchestres d'Amboise, Mosnes, Nazelles-Négron

et Noizay. Depuis, pas de concert de printemps, pas de fête de la musique, pas de commémoration les 8 mai et 11 novembre, pas de concert de Sainte Cécile en 2020 et, à nouveau, pas de concert de printemps en 2021.

Nous étions bien optimistes, l'année passée, de penser que cette crise serait réglée en moins d'un an ! Toutefois, même si la date est sans cesse repoussée, je veux croire que **nous approchons du jour des retrouvailles**. J'espère que les membres de l'harmonie seront **nombreux à reprendre**

leur instrument et leur place aux pupitres, et j'invite toute personne intéressée à **venir nous rejoindre le moment venu**.

Isabelle CHIRAC
Présidente
de la musique municipale
de Limeray

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter notre site **harmoniedelimeray.com** et écrire à l'adresse suivante : isa.chirac@free.fr

Association de la balade gourmande de Limeray

Pour la seconde année consécutive, l'association **annule la balade gourmande entre patrimoine et vignes** qui a lieu le premier dimanche de juillet.

Si la date de l'évènement est envisageable, l'organisation en amont tient davantage de la prédiction que des certitudes : commande auprès des fournisseurs, suivi des inscriptions, et mise en place d'un éventuel pro-

tole sanitaire...

D'autre part, déguster tout en se promenant sera nettement plus agréable sans masques !

Pour le bureau
P. RICHE

Rendez-vous donc le **dimanche 03 juillet 2022** pour célébrer nos spécialités culinaires et notre patrimoine culturel et naturel.

LIMERAY
val de Loire



Associations

Association des parents d'élèves

Il est possible d'organiser l'enlèvement du matériel à votre domicile.

Pour plus d'informations :

Vincent FONTAINE-PEPIN,

Président de l'APE 06 45 64 15 79



Ecole de musique de Limeray

En cette période difficile, l'École de Musique de Limeray reste ouverte.

Les cours sont dispensés soit en présentiel, quand le protocole sanitaire l'autorise, soit en visio via internet.

Ne sachant que peu de choses sur l'avenir, nous prévoyons quand même nos futures activités qui auront lieu si la situation sanitaire le permet .

- **Le vendredi 14 mai**, nous ouvrons la Scène Ouverte, qui aura lieu tous les 2èmes vendredis de chaque mois. Cette scène ouverte, comme son nom l'indique, est ouverte à tous ceux, amateurs comme

professionnels, qui veulent partager un petit moment de leur art. Bienvenue donc aux musiciens, chanteurs, poète, comédiens...

Rendez vous **le 14 mai au Vieux Palais dès 20h30**. L'entrée est gratuite.

Si vous voulez réserver ou tout autre renseignement : 06 30

90 20 87

- **Le dimanche 13 juin**, nous ferons cette année, la Rando sur un air de « Guitare et Batterie » départ au stade de Foot de Limeray, de 8h30 à 9h30.

Pour le Bureau de l'EDML
Jacques VESCHAMBRE
Président de l'association Ecole de Musique de Limeray



LIMERAY Collecte de ferraille et de batteries 26/27 JUIN 2021



**Samedi 26 de 9h à 18h30 et
Dimanche 27 de 10h à 16h30**

Lieu : Lieu-dit Le buisson (lieu sera fléché)

Une benne sera mise à disposition, vous pourrez y déposer tout ce qui est ferreux (casseroles, vélos, tondeuses, petits et gros électroménagers...)

Seul les ordinateurs et TV ne seront pas acceptés.

Un contenant sera disponible pour y déposer les batteries.

N'hésitez pas à en parler à votre entourage. (famille, amis, voisins, collègues...)



**Collecte pour le financement
des activités scolaires**



Adresse internet :

<https://ecolemusiquelimeray.wixsite.com>

Adresse mail de contact :

ecolemusiquelimeray@gmail.com

Page Facebook :

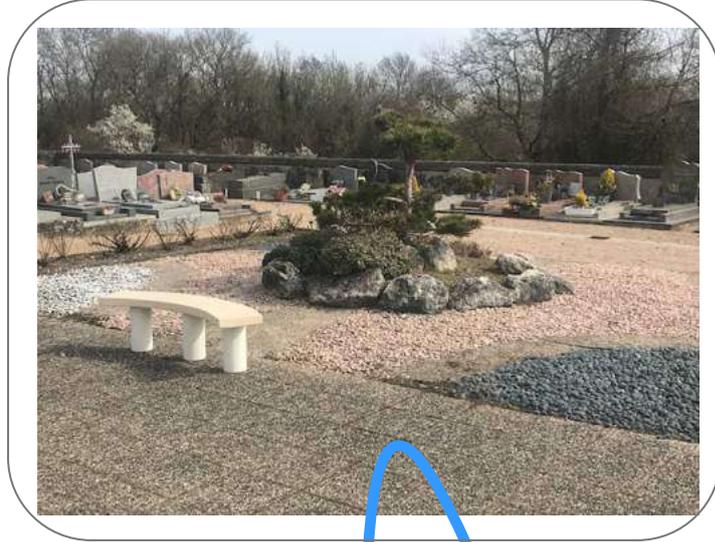
Edm Limeray (en cours de développement)

Page Instagram :

Edml37 (en cours de développement)

Ma ville...

Achat d'un banc pour le columbarium du cimetière.

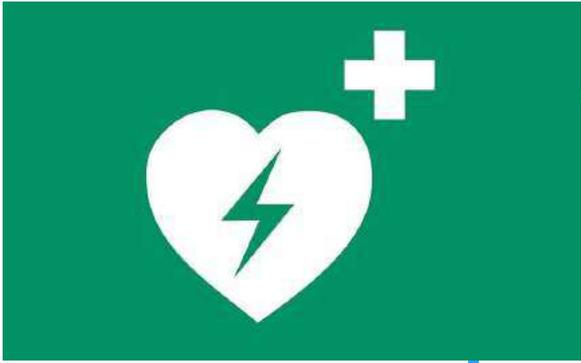


Nouveau territoire à conquérir pour les enfants sur la place des Tilleuls.



Ajout de revêtement au square du Haut Chantier





Achat de deux défibrillateurs automatisés externes (DEA) : l'un est accessible à l'extérieur de la mairie et le second est à disposition à la salle des fêtes.



Achat d'un broyeur qui sera mis à disposition des habitants pour le broyage des déchets verts. Plus de détails sur l'organisation à venir...



Construction d'une barrière au square du Haut Chantier. Une haie de buisson a été plantée pour remplacer les pyracanthae.

en instantané...

Associations

Salon de peinture « Palette automnale »



Le salon de peinture de Limeray n'ayant pu avoir lieu cette année vu les dérangements apportés par le coronavirus est reporté à l'année prochaine en octobre. Il aurait du **fêter son trentième anniversaire.**

Cette manifestation qui remporte toujours un beau succès doit perdurer, **c'est l'art qui s'installe dans tout le village pour quelques jours.**

Nous sommes attentifs si des personnes sont intéressées à **nous rejoindre**, pour cela **une**

équipe dynamique et plus jeune qui viendrait épauler les responsables nous les accueillerons avec plaisir, **il est toujours agréable d'avoir de nouvelles idées.**

Pour le bureau
Mme. DELLI-ZOTTI

**Rejoignez l'association
« Palette automnale »
Pour tout renseignement
tel 02 47 30 10 70**

Les amis de la bibliothèque de Limeray



Les enseignantes de l'école de Limeray remercient l'association des amis de la bibliothèque de Limeray pour avoir permis de recevoir une intervenante à l'occasion du printemps des poètes.

Elle nous a fait vivre plusieurs histoires à travers ses lectures et son jeu théâtral et les élèves, comme les enseignantes, ont été ravis !

L'équipe enseignante

Associations

Fit'Will

« **Je suis éducateur sportif** et j'aurai dû commencer à intervenir, pour la commune, mais le contexte Covid m'y a empêché.

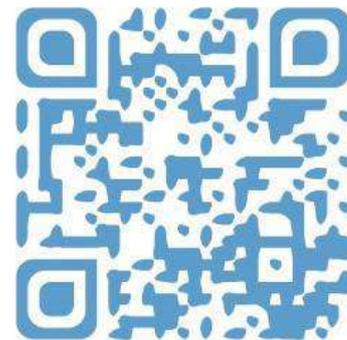
C'est pourquoi, j'en profite pour **partager mes liens vidéos** (vidéos de sport et fitness) qui pourront peut-être intéresser certaines personnes. **Il y en a pour tous les goûts.**

Si certaines personnes sont intéressées **pour recevoir quotidiennement de nouvelles vidéos gratuites**, il suffit qu'elles **m'envoient un mail** et je leur diffuserai, toujours gratuitement. »

William HERPIN

<https://fitwill.wifeo.com>

william.herpin@gmail.com



Association de chasse de Limeray

Les missions de l'association de chasse sont de défendre une pratique durable de la chasse.

1° La fédération des chasseurs assure seule **l'indemnisation des dégâts de gibiers dans les cultures en collaboration avec les agriculteurs et viticulteurs.**

Le financement de ces indemnités se fait exclusivement avec **les validations du permis de chasser annuels et les taxes à l'hectare** imposées par la fédération sur les territoires de chasses. Elle ne reçoit en effet aucune subvention de l'Etat. Or, sur la commune de

Limeray, **5 000,00 € de dégâts** ont été constatés en 2020 par les experts de la fédération. En outre, le Préfet peut décider de l'extension du calendrier de chasse ou organiser des battues administratives

si le développement de la population persiste.

Devant les difficultés à remplir cette mission, la fédération de chasse se demande si ces indemnités ne devraient pas être prises en charge par les collectivités locales.

2° Les chasseurs louent les



terrains aux agriculteurs et viticulteurs au sein desquels font partie **certains chemins fonciers** qu'ils peuvent ainsi fréquenter. La fédération française de randonnée n'autorise d'ailleurs plus les parcours sur ter-

rain privé (voir article page 22).

3° Moteur dans la sauvegarde de la biodiversité, les chasseurs sont missionnés pour **réguler les populations de gibiers**. Ainsi, la fédération de chasse a délégué au GIC (groupement d'intérêt cynégétique) du secteur de Limeray, la mission **d'un lâcher de faisan d'une souche sauvage, choisie pour ses qualités reproductives** afin de répondre à un dépeuplement. Ces faisans sont nourris par les chasseurs et **ne font pas l'objet de prélèvement.**

32 chasseurs font partie du syndicat de Limeray et participent à l'accomplissement de ces différentes missions.

M. Pascal GASNIER
Président du syndicat de chasse
de Limeray

Artisans et commerçants

Bienvenue aux p'tits nouveaux...

Nous nous présentons à vous, Christelle Burel dit «Bubu», et Julien Idoux.

Nous résidons à Limeray depuis septembre 2011,. L'acclimatation fut rapide, et nous apprécions le village et la région.

En quête d'une nouvelle aventure, et après de multiples voyages à travers le monde, nous nous sommes lancés le défi d'ouvrir un food truck, autour du poulet.

Nous proposons du poulet rôti,

des burgers, des cordons bleus, des salades, tout à base de poulet pané maison.

Depuis l'annonce du couvre-feu, nous avons décidé de proposer un service de livraison à domicile les vendredis et samedis soir, de 18h30 à 21h.

Vous pouvez nous suivre sur le facebook "Chez Bubu", ou sur le site web chez-bubu-foodtruck.metro.biz.

Réservation au 07 49 79 50 08



Votre taxi Val-Or dans votre commune

Bonjour à vous tous,

Je me présente :

Valérie, je viens de m'installer sur Limeray, en qualité de TAXI .

Je suis à votre service 7jours sur 7, pour tous vos transports : individuels, collectifs (jusqu'à 7 personnes), médicaux, personnels, professionnels... sur toutes distances.



Pour me joindre, appelez moi au :

06 21 04 73 61

ou par mail, à cette adresse :

valortaxi37@gmail.com



Des vins et des personnalités authentiques



LIMERAY



DOMAINE DUTERTRE

PORTES OUVERTES de Printemps

« Les artistes de la Place du Tertre »

Samedi 8 mai 2021 de 9 h 30 à 19h

Dimanche 9 mai 2021 de 9 h 30 à 18h

12 Bouteilles achetées au 10€
1 Bouteille cadeau

Visitez nos CAVES, CHAI, MUSEE de la vigne et du vin, dans le tuffeau .

Présentation de nos vins Touraine Amboise et Crémant de Loire.

Vente de foie gras, Fromage de brebis , Confitures, crêpes, biscuits.
Exposition de peinture, mosaïque, sac à main artisanal. |

20 rue d'Enfer 37530 Limeray , Tél.02.47.30.10.69

www.domainedutertre.fr

Artisans et commerçants

Bienvenue à la relève !



De nouveaux vignerons viennent de s'installer sur la commune de Limeray. **Grégory et Isabelle Lemaire** ont en effet repris **le Domaine des Besons**, au 113 rue de Blois. Ils sont parents de deux enfants : Jeanne et Calixte... sans oublier un bébé pour le mois de mai !

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Et salutations aux incontournables...

« **Les Péquin** », « **les Dutertre** » : quand les noms propres deviennent des noms communs, c'est dans le sens du bien. Un bien commun à tout le village.

Nous entendons ces noms dans les conversations des anciens : « c'est une fille Péquin », bien que ce soit essentiellement des fils Péquin qui habitent le village ! Alors songez quand une fille Dutertre épouse un fils Péquin !



François et Brigitte PEQUIN

Nous retrouvons ces noms sur les monuments aux morts, gravés il y a déjà un siècle. Nous

devinons alors le sens du devoir familial et le prix qu'elles ont payé.

Nous dégustons ces noms estampillés sur les étiquettes de bonnes bouteilles de vin dont le raisin, cultivé sur notre coteau profite d'une exposition idéale et de mains expertes une fois arrivé en cave.

Nous évoquons ici ces noms en particulier car parmi les familles de vigneron installées à Limeray depuis plusieurs générations, une vient de

se mettre en retrait de ce métier très exigeant.

Un métier enraciné dans une nature souvent capricieuse dont la terre accorde à ces cultivateurs le fruit de leur travail et de leur bon soin.

Un des rares métier que nous qualifions encore « de père en fils » parce que son niveau d'exigence est tel qu'il faut être « né dedans » pour le comprendre et l'accepter.

Sachant qu'un vigneron à la retraite ne peut s'éloigner trop longtemps de ses racines, c'est avec plaisir que nous les rencontrerons au détour d'un chemin... de vignes !

S. CATROUX

MARJOLAINE BV
Décoratrice florale

Pour la "Fête des Mères"
Le 30 mai 2021

L'atelier sera ouvert:
Vendredi 28 & Samedi 29 mai
8h30-13h / 14h30-18h30
Dimanche 30 mai 8h-13h

Bouquets, compositions, plantes,
petites décorations,
cours d'art floral en carte cadeaux...

43 RUE DES BEAUVOIRS, LIMERAY

N'hésitez pas à passer commande
Tél: 06.61.65.32.02
bv.marjolaine@gmail.com
marjolainebv.com

Commission Affaires scolaires

Haut les masques ! (en attendant avec impatience le contraire...)



A la rentrée de la Toussaint 2020, le gouvernement imposait le port du masque pour les élèves de plus de 6 ans. **L'association des pa-**

rents d'élèves de Limeray avait alors organisé la confection de deux masques faits maison par élève.

Depuis le 08 février 2021, seuls **les masques de catégorie 1** sont

autorisés. Par l'intermédiaire de **la pharmacie de Limeray**, la mairie a donc pris en charge l'achat de deux masques par enfant. Ces masques, catégorie 1 fabriqués en

France ont également une garantie de 100 lavages.

Après distribution dans toutes les classes concernées, les masques restants ont été mis à disposition des enseignantes qui pourront les répartir en fonction des besoins.

S. CATROUX

Bonne reprise à tous les élèves !

Commission de Restauration scolaire

Les restrictions de réunion liées à la crise sanitaire ont empêché la mise en place **de la commission de Restauration scolaire** dès la rentrée.

Cependant, suite à une réunion préparatoire le 22 février, la première concertation entre les représentants des parents, les élus de la mairie et le personnel communal aura lieu **le 25 juin**. A partir de la

rentrée 2021, cette commission siègera **5 fois par an**, c'est-à-dire entre chaque période de vacances scolaires.

Son objectif est de **favoriser la qualité nutritionnelle, gustative et culinaire, au meilleur coût possible**. De plus, elle investit dans **une démarche responsable en matière de développement durable** (approvisionnements

locaux et respectueux de l'environnement avec réduction des déchets).

S. CATROUX



Prochaine réunion de la commission de Restauration scolaire le 25 juin à 18h30

Commission Affaires scolaires

Campagne d'inscription pour la rentrée 2021...



La campagne d'inscription à l'école pour la prochaine rentrée est ouverte.

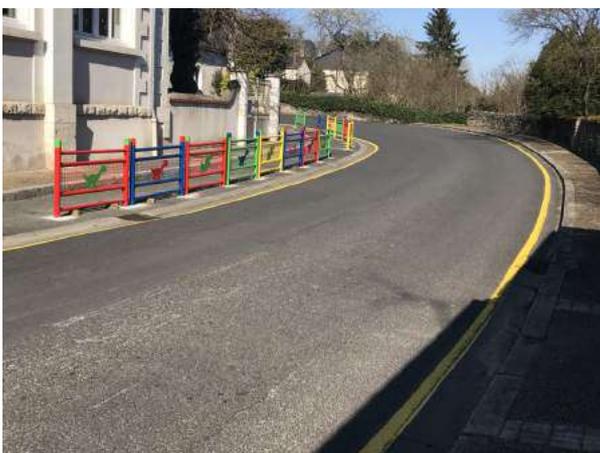
Vous pouvez venir **retirer les**

dossiers d'inscription au secrétariat de la mairie au mois de mai. Ils sont à retourner **avant le 30 juin.**

Pour les élèves déjà scolarisés, les inscriptions à la garderie et à la cantine **pour la rentrée 2021** seront distribuées à l'école le 17 mai. Ils sont à remettre **avant le 18 juin à Florence Desneux.**

En ce qui concerne **les inscriptions au collège**, les familles pourront saisir leurs vœux **entre le 11 et le 27 mai**. Mme Delaunay, enseignante de CM2 et directrice de l'école donnera à ses élèves toutes les informations nécessaires un peu avant cette date.

Ecole municipale : Rappel du rappel du rappel du rappel du....



Les services municipaux ont œuvré pour la sécurisation des abords de l'école.

Des barrières ont en effet été installées en face de l'école maternelle afin de sécuriser ce passage largement utilisé depuis

la rentrée.

D'autre part, **la ligne jaune continue qui indique l'interdiction de stationner** dans le virage et devant l'école a été repeinte.

S. CATROUX

**Nous vous rappelons que vous serez tenus responsables légalement pour tout accident qui impliquerait votre véhicule devant l'école...
La sécurité de nos enfants est l'affaire de tous !**

Commission Développement durable

Des jardins partagés rue de Blois



Le projet verra le jour dès la création de l'association. Cinq propriétaires rue de Blois ont déjà accepté de prêter leurs terrains.

A ce jour, il ne reste plus qu'à **trouver de futurs jardiniers volontaires** et engagés **pour démarrer ce beau projet.**

Les objectifs sont multiples : **favoriser la rencontre** et l'échange social, culturel, et intergénérationnel, **partager des moments de convivialité** dans une ambiance accueillante et chaleureuse, **apprendre et enseigner les règles éco-responsables** et les principes de l'agriculture biologique dans le respect de chacun.

Participez à la création de cette association en contactant :

Contact :

Caroline CHESNEAU & Clovis BOURENNANI

Collecte de lunettes

Voilà 27 ans que l'idée de distribuer des lunettes lors de **missions humanitaires** à germer dans l'esprit de Michel Brosseau - opticien- et François Gnouloufoun ; ce dernier étant d'origine béninoise, le **Bénin** s'est imposé naturellement. Puis des actions ont été menées au Sénégal. Chaque année AFRICAMITIE organise une mission au Bénin et une autre au Sénégal.



Aujourd'hui, ce sont **60 adhérents qui participent pleinement à la réussite de ces missions.** Africamitie collecte environ **60 000 paires de lunettes par an** dans le but de leur **donner une seconde vie.** Bien sûr les 15 opticiens de l'association effectuent **un travail de remise en état, avant**

de pouvoir chausser de nouveaux nez. Les besoins sont énormes et les corrections néces-

saires pas toujours au rendez-vous. Les opticiens réalisent alors de nouveaux équipements. A chaque mission, **2000 paires de lunettes sont distribuées par 3 opticiens en 15 jours.** De quoi ravir les populations démunies.

Afin d'éviter du trafic des lunettes, celles-ci ne sont pas données : **l'association demande une participation financière.** Cet argent est réinvesti sur place principalement auprès des écoles et des dispensaires .

Pour plus d'informations : www.africamitie.fr

Laurène MERIOT
Responsable de l'association

Education à l'environnement à l'école

En partenariat avec Mmes Stéphanie METIVIER et Florence DESNEUX, **personnels communaux de Limeray** attachés à l'école municipale, la commission Transition écologique, a listé les actions déjà mises en place au sein de l'école. L'objectif est d'encourager et de développer les comportements écoresponsables.

Le compost installé dans la cour de l'école est alimenté par les épluchures des légumes servis. Les enfants ont la charge de descendre les épluchures.

Dans chaque classe, **un bac à**

papier est à disposition des enseignantes et des élèves qui sont ensuite vidés par Stéphanie et Florence.

Pour la garderie, Florence ré-



cupère les pots en verre, les boîtes à œufs, les bouchons et les sarments de vignes pour les réin-

vestir **dans des activités avec les enfants.**

Depuis l'année dernière, une action est menée **en partenariat avec Terracycle**, les enfants ramènent tubes de dentifrice, gâchettes de vaporisateur, enveloppes de lingettes nettoyantes, bouchons en plastique pour subventionner les futures sorties scolaires... en 2021-2022 !

Nous pourrions sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire par **l'organisation de pesées des déchets** à l'issue des repas. **Des élections d'éco-délégués** pourraient être organisées pour porter ces projets.

Rubrique « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » : les usages du marc de café

Le marc de café peut être employé au quotidien pour des usages très divers.

1° au jardin :

comme engrais fertilisant : mélanger dans la terre ou en faisant un liquide pour arroser les plantes.

comme terreau riche en azote, phosphore et potassium pour semer vos graines.

comme répulsif des pucerons : déposer une fine couche sur la terre et également en pulvérisation sur les feuilles et pour les fourmis.

comme répulsif des nuisibles (limaces, escargots) : placer quelques centimètres de marc autour des plantes ou sur les semis.

comme répulsif des guêpes : brûler la surface du marc dans un récipient résistant au feu pour faire une braise. La fumée qui se dégage éloigne les insectes.

comme répulsif pour chat et chien au jardin (idem écorces d'agrumes, essence de citronnelle, poivre).

pour désincruster les mains : les frotter avec du marc, rincer et hydrater ensuite les mains.

2° à la maison :

pour attendrir une viande : la disposer dans un plat, la recouvrir de marc et laisser reposer pendant 1 à 2 heures. Rincer et la viande et la plus dure devient tendre.

comme désodorisant (idem Bicarbonate de sodium) dans le réfrigérateur : placer du marc



dans une petite coupelle pour chasser les mauvaises odeurs.

comme abrasif doux pour fond de casserole encrassé ou brûlé.

pour déboucher les canalisations : 1 c à café de marc et de l'eau tiède pour éviter l'accumulation de gras et les mauvaises odeurs

comme teinture naturelle pour bois (et pour estomper des rayures) : mélanger en proportion égale avec de l'eau et du vinaigre blanc, laisser infuser quelques heures. Appliquer, laisser le bois s'imprégner et recommencer selon la teinte désirée.

C. BONNIGAL

Nature & Patrimoine

La végétation s'affole ! Quand l'exceptionnel devient le routinier...

Depuis quelques années maintenant, chaque printemps donne lieu à **un affolement des températures** qui s'emballent et entraînent avec elles **une explosion de la végétation**. **Ce phénomène est de plus en plus récurrent et précoce dans l'année.**

Ce qui est très agréable sur le moment, peut se transformer **en cauchemar** pour ceux qui en vivent.

C'est pourquoi d'avril à juin, il est possible que les viticulteurs de la commune soient obligés **d'avoir recours à certains moyens pour protéger leur culture : éoliennes, feux, enfumage...**

Dans ce cas, **une information sera transmise** soit dans votre boîte aux lettres, par le biais des réseaux sociaux ou des panneaux lumineux de la commune.

Nous vous remercions de votre compréhension et souhaitons bon courage aux vignerons pour cette période, particulièrement anxiogène.



Des bouquets pour des jardins et des terrasses.



En janvier, les membres de la commission Fleurissement ont distribué **une quinzaine de bouquets** réalisée par la décoratrice florale **Marjolaine Bougrier Vaucelles**.

Les élus sont ensuite allés à la rencontre des habitants qui ont particulièrement œuvré pour **l'embellissement de notre commune à travers l'entretien de leurs jardins et de leurs terrasses** tout au long de l'année 2020.

Chaque année, ces récompenses sont remises lors des vœux

du maire. Mais cette année, elles ont été **livrées à domicile**, une pratique largement répandue depuis un an !

J-J BERANGER & S. DUCHON

Félicitations à tous les heureux vainqueurs de cette année 2020 !

Rendez-vous ce printemps pour la nouvelle édition...

Aménagement d'une aire de pique-nique

En bord de Cisse, au pied du pont, **une aire de pique-nique** avec deux tables a été aménagée.

Elle sera ainsi le rendez-vous des pêcheurs du dimanche, ou encore la pause des randonneurs et des cyclistes.

Nous souhaitons longue vie à cet espace afin qu'il puisse profiter au plus grand nombre.



Nouveau sentier sur la commune de Limeray

Un sentier de promenade passant par des points caractéristiques du village **est en cours de labellisation** par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre d'Indre et Loire CDRP 37.

Ce circuit, sous forme de boucle, fera 3 km 500 et sera jalonné de pupitres descriptifs des différents points d'intérêt du village.

Il partira du futur parking de la nouvelle station d'épuration,

longera la Cisse, traversera le village et cheminera sur le co-teau.



En complément de cette boucle, **un grand circuit est**



également en cours de labellisation par le CDRP 37 pour une meilleure sécurisation.

Une nouvelle brochure sera bientôt à disposition à la mairie.

J-P. QUELARD

Matinée « Nettoyons la commune »



Samedi 10 avril, quelques habitants de la commune se sont donnés rendez-vous place du marché.

La mission annoncée et acceptée était le nettoyage de la commune au gré de la promenade de chacun.

Par groupe de six maximum, les uns sont restés dans le centre-bourg pendant que d'autres se sont retrouvés sur le coteau.

Parmi les vingt-six participants, sept enfants pour lesquels la balade a été une très belle occasion de

s'approprier le futur de leur planète.

Parmi les déchets collectés : **des mégots de cigarettes, des mouchoirs, des bouteilles de verre, des canettes en métal, des sacs en plastique... ou encore des pneus !**

amoureux de la nature qui se sont impliqués dans cette action, et plus particulièrement **les chasseurs** qui sont venus très nombreux : **une quinzaine parmi les vingt-six participants !**

Un grand merci à eux d'avoir répondu présents.

S.CATROUX

Durée de dégradation des déchets :

Mouchoirs : 3 mois

Mégots de cigarette : 2 ans

Sacs plastique : 400 ans

Canettes en métal : 200 à 500 ans

Bouteilles en verre : 4000 ans

L'ensemble des déchets récoltés a rempli **trois conteneurs de 600 litres.**

Nous remercions tous ces



Informations générales

Quelques rappels au sujet des règles de l'urbanisme...

Les différents confinements successifs nous ont tous donné des envies de peinture, de bricolage et de rénovation.

Un plan local d'urbanisme intercommunal est **un document définissant l'ensemble des règles d'urbanisme** au sein de la commu-

ne.

Toute intervention modifiant l'allure existante de la ville, construction ou rénovation, doit respecter le plan local d'urbanisme. **Il définit ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas** en terme de construction et de modification du

paysage urbain.

Avant d'entamer tous travaux de rénovation et d'aménagements dans votre habitation, **pensez à consulter le document en mairie**. Le non-respect du PLUi est en effet une fraction pénale.

Quand la communauté souffre de l'individualisme...



Ces derniers mois, nous avons constaté **plusieurs actes d'incivilités au sein**

du village.

Nous pouvons citer, à titre d'exemples, **les dépôts sauvages sur les bords de Loire ainsi que Route de Moncé en février 2021**. Nous notons également **les dépôts de déchets verts comme des sapins sur le bord de la route** alors que la mairie avait organi-

sé une collecte durant un mois.

Nous regrettons **la dégradation des décorations de Noël** installés par la commune mais également le vol de sapin.

Si vous êtes témoin de ce type d'incivilités, n'hésitez pas à contacter la mairie.

8 mai 2021 :

Commémorations de l'armistice de la seconde guerre mondiale

En raison de la situation sanitaire et **sur recommandations de la Préfète de l'Indre et Loire, Mme Lajus, les commémorations du 8 mai 1945** de cette année se tiendront une nouvelle fois **en petit comité**.

Cependant, nous vous encourageons vivement à **ornier vos fenêtres et vos jardins de bannières et de fleurs aux couleurs du drapeau tricolore** afin que nous puissions **partager ces symboles communs** ce jour-là.



Au regard du contexte actuel, certaines informations publiées dans ce bulletin sont soumises à confirmation ultérieure.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Agenda *(Sous réserve des directives gouvernementales)*

Ne pas jeter sur la voie publique

- **8 mai** : Cérémonies commémoratives de l'armistice de la Seconde guerre mondiale.
- **14 mai** à 20h30 au Vieux Palais : Scène ouverte (Ecole de musique de Limeray)
- **13 juin** de 8h30 à 9h30 au Stade de foot : Rando sur un air de guitare et de batterie (Ecole de musique de Limeray)
- **26 juin** : Pique-nique littéraire avec l'association de la bibliothèque.
- **26/27 juin** : Collecte de ferraille aux quartiers des Buissons (Association des parents d'élèves de Limeray)
- **2 au 13 septembre** : Exposition « L'art et la matière » par l'association de la bibliothèque.
- **26 octobre** : Spectacle des Carabistouilles avec l'association du Haut Chantier
- **21 novembre** : Concert de la Musique municipale de Limeray à la salle des fêtes
- **27 novembre** : Portes ouvertes à la bibliothèque

Prochain bulletin municipal prévu à la fin de l'été (fin août – début septembre)

Etat civil 2020 & 2021

Naissances 2020

03 janvier - Elona Flore Caroline COURTOIS CRETEN
17 janvier - Aaron BOMPART
25 février - Lisa Jocelyne Martine HERPIN
21 mars Sohen Nicolas Francis TROUILLEAU
11 mai - Louiselle Christiane Christine JEAN
26 mai - Cyrux Eliott DAMIAN
29 mai - Ayden Nahel CLAEYSENS
01 juin Luna Nadine Odile GIBERT
13 juin - Livia LAUMONNIER
22 juillet - Yris Marianne Muriel JOUANNEAU
04 août - Charlotte Clémentine Eugénie POUSSET
18 août - Mélanie Alisija HOKIC

Mariages 2020

01 février - Zine Eddine ZAOUCHE
& Philippe Adrien Marcel PICARD
20 juin - Al-Chayma-A SOUFI
& Hakim MAGOUH
28 novembre - Estella Mirella Christina COL
& Gérard Antoine DUCARD

Décès 2020

04 janvier - M. Camille Antoine POINTECOUTEAU
02 avril - M. Gilbert Marc Vincent GOUBERT
05 mai - Mme Bernadette Gabrielle FAUCHERE veuve GIRAUD
13 août - Mme Micheline Laure BATAILLE veuve THENON
10 septembre - Mme Madeleine Emilienne BELLINI épouse NOGAREDES
10 septembre - Mme Jacqueline Jeanne Noémie Marcelle GUILBAULT veuve MOUSSET
03 novembre - Mme Eliane PITOT veuve GUITTON

Naissances 2021 (1ier trimestre)

31 janvier - Laura Ntxees Yees Paj Zoo YANG
02 mars - Mélia Christine Delphine Manivanh JOUVIN
04 mars - Maxence LESEIGNEUR EUZEN

Mariages 2021

27 mars - Maria Isabel MORAIS RIBAS
& Maxyme Jean-Pierre Philippe LÉONARD
29 avril - Justine Noémie Amélie Julie GUYON
& Sylvain Michel DUCHON

Décès 2021

05 janvier - M. Gilbert GUICHARD
22 janvier - M. Robert PIRONON
03 avril - M. Olivier Alain Jacques MARTIN